



## **ANALYSE DE L'ENQUÊTE SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉTHIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À LYON**

GB, le 30 septembre 06

### **1- OBJECTIFS DE L'ÉTUDE**

Cette étude avait pour objectif de réaliser une étude exploratoire, qui a comme but de commencer à faire un état des lieux du sujet, auprès d'un échantillon de 15 institutions d'enseignement supérieur lyonnais. Elle a vocation à être poursuivie, dans d'autres séquences d'enquête, avec d'autres institutions, dans les années qui viennent.

La définition de l'éthique correspondant à la problématique de l'ALEES s'orientait plutôt sur l'éthique du management et en milieu professionnel (économique et sociale), plutôt que les problématiques liées à la bio-éthique ou l'éthique personnelle. Cette différenciation n'est pas claire pour tous les interviewés et a dû être commentée.

Le but de cette étude exploratoire était double :

- mesurer l'implication des établissements sur ce concept d'éthique et son intégration dans leurs programmes
- les aider éventuellement à aller plus loin selon les demandes ou attentes

### **2- GUIDE D'ENTRETIEN**

- information sur l'ALEES et sur les objectifs de cette étude
- informations sur l'établissement : types d'enseignements, nombre d'étudiants, nombre de professeurs (recueil des plaquettes ou documents existant)
- sensibilisation à l'éthique : est-ce un sujet dont on parle dans l'établissement ?
- existence d'un enseignement de l'éthique :

Si oui :

- transversal, intégré à certaines matières ---> lesquelles ?
- enseignement spécifique et si oui : programmes, intervenants

Si non : intentions ? expériences ? projets ?

### 3- LES ÉTABLISSEMENTS INTERVIEWÉS :

#### **Membres du CA de l'ALEES :**

- IPL
  - i. ESDES
  - ii. ITECH
  - iii. CPE
- EM LYON
- INSA

#### **Autres :**

- ECOLE D'ARCHITECTURE
- ECOLE CENTRALE LYON
- LYON 1 -: IG2E
- LYON 1- IFROSS
- LYON 3 -PHILO : mastère éthique et DD
- ECOLE VÉTÉRINAIRE
- ISTIL
- PHARMA
- IDRAC

5 interviewes demandées n'ont pas pu être obtenues (vacances ou emploi du temps trop chargé sur la période de l'enquête). Ces 5 établissements n'ont donc pas pu être pris en compte.

**soit un total de 15 réponses.**

## **SYNTHÈSE DES RÉSULTATS :**

### **1- l'éthique est-il un enjeu pris en compte dans l'établissement ?**

Tous les établissements interrogés déclarent que l'éthique est un enjeu important et qu'ils en tiennent compte.

14 établissements sur 15 déclarent avoir entamé une démarche dans leur établissement à leur initiative. 3 suivent parallèlement ou exclusivement les incitations du programme national. L'initiative conjointe de professeurs impliqués personnellement dans ce type de démarche est rare (2 déclarations).

### **2- L'enseignement de l'éthique fait-il partie du programme ?**

10 établissements intègrent l'éthique dans leur programme, parfois à partir de départements spécialisés (par ex. pour l'Ecole d'Architecture le département DADDE) ou par des modules dans lesquels l'éthique est incluse (un module éthique et formation humaine pour le CPE, en partie commun avec les autres écoles de l'IPL ).

Parmi ces 10 établissements :

- 3 en font une réelle priorité, assortie de modules spécifiques déclinant un réel enseignement nommément désigné (par exemple module « l'éthique au travail » pour l'IG2e, « éthique des affaires » pour l'EM).
- 3 autres imposent une approche obligatoire de l'éthique. Ce sont ceux qui intègrent cet enseignement à travers les programmes décidés par le national (en relation avec le Droit et la déontologie).
- Les autres en laissant l'initiative aux professeurs.

On remarque aussi des déclarations d'intention au niveau des engagements de l'école, ses Valeurs, sa propre déontologie et de ce fait une préoccupation éthique sur le contenu des divers enseignements.

### **3- Transmission de l'enseignement de l'éthique**

Quand l'enseignement fait partie intégrante des programmes, il s'opère en général à travers l'enseignement classique et par des apports spécifiques à la discipline enseignée (par exemple l'EM insiste sur les aspects éthiques du marketing, alors que l'école Vétérinaire donne priorité aux rapports entre l'homme et l'animal, l'IFROSS sur les rapports entre le Droit et l'éthique, l'IG2e sur les risques éthiques d'un responsable environnement).

En majorité, ce sont les professeurs habituels qui dispensent ce type d'enseignement, chacun dans la spécialité de l'école (11 déclarations).

La part des formateurs réellement impliqués ( heures de cours et importance donnée au sujet) est minoritaire. La lourdeur des programmes est invoquée.

Ce n'est que lorsque l'éthique professionnelle représente une véritable préoccupation pour l'établissement, que des apports extérieurs sont ajoutés ( professionnels ou enseignants extérieurs spécialisés).

#### 4- Type d'enseignement

L'enseignement de l'éthique est soit transversal à toutes les matières ( à l'initiative des professeurs) : 7 établissements ; soit spécifique : 4 établissements ; soit les deux : 3 établissements.

Ce sont principalement les établissements impliqués dans les problématiques de déontologie (notamment ingénieurs et professions médicales), qui ajoutent à leur programme technique (où l'éthique est seulement abordée), des modules spécifiques tournés vers la déontologie du métier. Ces modules apparaissent majoritairement en dernière année ou après les stages professionnels.

Cet enseignement est obligatoire lorsqu'il est intégré aux programmes. (10 déclarations)

Les autres établissements proposent des stages ou modules facultatifs en complément pour les étudiants intéressés par ces questions déontologiques.

Le contenu est majoritairement pratique, les aspects théoriques n'apparaissant que dans les cursus généraux ou orientés sciences humaines (Lyon3 éthique et DD; EM ; ESDES ; INSA ; CPE).

Tous les établissements déclarent orienter les contenus des enseignements sur l'éthique vers une incitation à la réflexion sur ces problématiques rencontrées dans l'exercice du métier auquel l'enseignement prépare. En cela, il s'agit d'une formation appliquée - faire connaître les grands enjeux de responsabilité sociétale qui concerne les futurs métiers des étudiants - où la théorie ne semble pas nécessaire (ces aspects théoriques étant souvent considérés comme étant du domaine de la philosophie) .

10 établissements qualifient cet enseignement par le mot « éthique », 8 d'entre eux y ajoutent la préoccupation Développement Durable et seulement 4 parlent de Responsabilité Sociétale des Entreprises ( EM, Lyon 3 éthique et DD, ESDES et IG2e).

Encore faudrait-il homogénéiser les interprétations du mot éthique. En effet, c'est le sujet le plus débattu dans les interviewees, d'aucuns mettant sous ce mot des implications personnelles, d'autres parlant de bio-éthique, d'autres encore les relations humaines et inter-personnelles dans le cadre du métier, quelques uns seulement parlent d' « éthique managériale ou professionnelle » (ce qui était principalement le sujet de l'ALEES dans cette étude). Il apparaît en effet que cette acception de l'éthique ne soit pas généralement comprise par les dirigeants d'établissements, soit qu'ils n'en voient pas l'application pour leurs étudiants (« notre rôle, c'est de leur apprendre leur métier »), soit qu'ils n'aient pas à disposition les intervenants nécessaires (« un professeur suit son programme et n'est pas habilité à discourir des pratiques de la vie professionnelle »).

C'est une sensibilisation qu'il semblerait donc nécessaire de développer.

## 5- A qui dispense-t-on cet enseignement ?

Le libre choix d'un enseignement optionnel en plus des cours obligatoires n'est pas majoritaire. La raison essentielle invoquée est la lourdeur des programmes qui ne permet pas ce supplément de travail aux étudiants (« il n'y aurait pas beaucoup de candidats ! »).

3 établissements seulement proposent un enseignement plus approfondi sur ces problématiques (modules optionnels). Ces 3 établissements déclarent quant à eux que ces cours optionnels sont bien suivis et que les étudiants sont intéressés.

6 établissements proposent, en dehors des cours, des séminaires ou colloques sur ces sujets (par exemple, le CPE propose des réunions « vie étudiante » où l'éthique professionnelle est un thème récurrent, de même que l'INSA, qui met en œuvre de nombreuses manifestations et pédagogies concernant ces sujets).

Quand elles existent, les évaluations des étudiants sont en majorité positives. Notons cependant que les étudiants ayant montré un intérêt mitigé (ou sans opinion) pour ces sujets sont principalement issus de disciplines scientifiques ou techniques (mais s'agit-il de l'intérêt pour l'éthique qui est en cause, de la façon dont cette discipline est abordée, ou de l'encombrement des programmes ?).

## 6- Projets, intentions

Mis à part 6 établissements déjà bien engagés dans une intégration de l'éthique managériale ou professionnelle dans leurs programmes, et qui souhaitent poursuivre cet enseignement tel quel, nous avons obtenu 5 réponses positives concernant une volonté de faire évoluer l'enseignement de l'éthique.

Les autres établissements sont plus réservés, soit que nos interlocuteurs ne se sentent pas autorisés à parler au nom de leur établissement à ce sujet, soit que le sujet soit encore flou pour eux, soit encore que la densité des programmes ne leur permette pas d'entrevoir comment ils pourraient ajouter une matière supplémentaire.

### En conclusion :

L'éthique professionnelle fait son chemin dans les établissements d'enseignement supérieur. Lentement, mais sûrement.

Nos interlocuteurs ont montré un réel intérêt pour ces questions, mais de l'intention à l'acte, les difficultés surgissent : poids des programmes, formation et implication des professeurs actuels, priorités faite à la formation « technique » des étudiants... ces difficultés ralentissent la prise en compte des problématiques éthiques ou déontologiques comme faisant partie intégrante de l'enseignement.

Si l'on y ajoute la priorité exprimée de donner aux étudiants une formation pratique capable de les conduire à un métier, leur intégration dans le monde du travail passe plus par une voie de lutte âpre pour avoir un travail, que par la voie (souvent considérée comme secondaire) de bien vivre son travail, en accord avec soi-même. Et pourtant, les expériences sont prometteuses, de par l'intérêt que les étudiants semblent porter à ces problématiques.

Il sera nécessaire de suivre cette évolution et d'accompagner les établissements qui en ont exprimé le besoin, avec des outils pédagogiques. L'ALEES pourrait en être un facilitateur.